

## Election CSE mardi 24 janvier 2023

# VOTONS CGT

#### RAPPEL:

voter pendant le temps de travail, c'est un droit.

Le vote a lieu à l'entrée du restaurant d'entreprise de 11 heures à 15 heures 30.

Les collègues de journée peuvent voter avant ou après leur pause.

Les collègues en équipe du matin doivent voter avant ou après leur pause, avant 14 heures.

Les collègues d'après-midi doivent voter à partir de 14 heures.

#### **POURQUOI VOTER CGT?**

Nous pensons que nous ne sommes pas condamnés à subir les bas salaires, nos conditions de vie et la crise de l'économie des patrons.

Contre le fatalisme diffusé d'en haut, nous pensons tout le contraire :

ensemble les salariés peuvent changer les choses.

Ce n'est pas en discutant dans les réunions de CSE que l'on obtiendra satisfaction.

Ce n'est pas en ayant des échanges personnels avec le patron que l'on obtiendra sa compréhension.

Le patron sait ce qu'il fait, il n'a pas besoin de syndicaliste pour le conseiller d'être gentil.

Il suffit de constater ce que subissent les cadres.

Le patron fait le choix de dégouter sa hiérarchie, il en connaît les conséquences :

les démissions en série.

Il est vain d'espérer infléchir, juste par la parole, la direction qui applique la politique du patron

Les cadres et les plus hauts salaires sont eux-aussi perdants.

Quand ils voudront changer leur situation, ce sera en rejoignant les autres salariés qui se mobilisent.

Aucun patron, aucun gouvernement ne nous fera de cadeaux.

Pas de promesse de notre part.

Les élus salariés au CSE, tout seuls, ne peuvent rien obtenir de sérieux.

Pour progresser il faut s'organiser et lutter ensemble.

La CGT-Cosmeva dénonce toutes les injustices qui concernent tous les salariés.

Que ces salariés soient en intérim ou sous-traitant, comme le cariste de GSF très gravement blessé à l'usine en septembre 2014.

La CGT a accompagné au tribunal des prud'hommes la dizaine de salariés qui ont obtenu, au bénéfice de tous, le paiement de l'heure de nuit de 21 heures à 22 heures.

La CGT est au coté des salariés qui se mobilisent contre les injustices du patron quelle qu'elles soient.

Quand les salariés décident de se défendre ensemble, de faire la grève, la CGT est avec eux.

CHÈQUES VACANCES, BON D'ACHAT, RENTRÉE SCOLAIRE ... Le budget que gère le CSE se monte à plus de 200 k€.

C'est une somme qui peut paraître importante mais ce n'est qu'un os à ronger que le patronat jette aux élus du CSE pour les occuper à autres choses que la défense sans compromis des salariés.

Comme dans le passé, quand la CGT était majoritaire, ses élus veilleront à la bonne gestion du budget du CSE.

Cet argent appartient aux salariés.

C'est à eux de décider ce qu'ils veulent en faire.

Les salariés doivent pouvoir facilement contrôler l'utilisation de ce budget.

### PHOTO (INCOMPLÈTE) DES CANDIDATS CGT



## Le vote CGT est un message envoyé au patron :

Nous ne voulons plus subir Nous voulons vivre mieux Nous lutterons pour nos salaires et nos conditions de vie

Ensemble, nous sommes plus fort